

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 14 (1869)
Heft: 22

Artikel: Le général Jomini par Sainte-Beuve
Autor: Lecomte, F.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-357802>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE MILITAIRE SUISSE

N° 22.

Lausanne, le 2 Novembre 1869.

XIV^e Année.

SOMMAIRE. — *Le général Jomini par Sainte-Beuve*, observations du colonel Lecomte.

— Rapport à la section genevoise sur le projet d'organisation militaire suisse.

REVUE DES ARMES SPÉCIALES. — Rapport sur la transformation des armes à feu portatives en Suisse. — Rapport du comité anglais sur un modèle d'armes de guerre se chargeant par la culasse. (*Fin.*) — Sur l'artillerie actuelle de campagne et sur sa tactique. — Adresse de la réunion d'artillerie d'Olten sur le projet d'organisation militaire suisse.

SUPPLÉMENT EXTRAORDINAIRE. — Coup-d'œil sur les services suisses à l'étranger. (*Fin.*) — Exposé des motifs du projet d'organisation militaire suisse. (*Fin.*)

LE GÉNÉRAL JOMINI PAR SAINTE-BEUVE.

Observations par le colonel Lecomte.

A propos de la campagne de 1806, un des chefs-d'œuvre stratégiques de Napoléon et le plus riche en rapides profits, M. Sainte-Beuve rapporte le curieux dialogue de Mayence, le 28 septembre 1806, au début des opérations, pendant que les deux armées adverses se mesuraient déjà des yeux sur la ligne du Mein et de la Forêt de Thuringe. Il admet l'étonnement de Napoléon s'entendant annoncer par Jomini qu'il le rejoindrait dans quatre jours à Bamberg; mais il ne sait comment concilier la recommandation de l'empereur à son nouvel aide-de-camp de ne parler de ce départ à personne, *pas même à Berthier*, — avec l'ordre donné à Berthier déjà le 5 septembre (récemment mis au jour dans la correspondance imprimée de Napoléon I^{er}), de concentrer l'armée vers Bamberg. Et devant cette difficulté apparente, M. Sainte-Beuve tendrait à croire que Jomini, en rapportant les termes de la susdite conversation, aurait bien pu être secondé par une mémoire un peu *arrangeuse*.

Pour être fort délicatement exprimée et pour ne porter que sur un minime détail, la conjecture a cependant quelque gravité; si Jomini a *brodé* ici, il peut l'avoir fait ailleurs, et c'est ce que je ne puis admettre. La conjecture émise ne me semble pas avoir sa raison d'être, ni la prétendue preuve qui l'étaie pouvoir être acceptée comme telle. Il n'y a pas de contradiction, selon moi, entre l'ordre du 5 septembre et la recommandation du 28 septembre.

Le premier, en effet, s'applique aux forces qui, cantonnées en Bavière, en Franconie et vers Mayence, ne pouvaient guère, pour se réunir contre un ennemi venant de la Prusse, se concentrer ailleurs qu'aux environs de Bamberg dans la plupart des hypothèses raisonnables.

La seconde ne concerne que la personne de l'empereur, que le grand quartier-général, ce qui était beaucoup, il est vrai, et même tout aux moments décisifs; mais ce quartier-général n'était point forcément lié aux mouvements préalables ordonnés alors, et il ne pouvait absolument pas être déterminé un mois à l'avance, dans de telles circonstances et tout près de l'ennemi.

C'est si vrai que dans ce même ordre impérial du 5 septembre, ainsi que dans plusieurs autres qui suivirent, datés de St-Cloud et envoyés à Berthier en Bavière, Napoléon demande une foule de renseignements indispensables à l'élaboration de ses projets. En attendant, Bamberg n'était indiqué que comme un point de concentration purement éventuel et préparatoire. A ce moment, 5 septembre, l'empereur n'avait guère que des vues très-vagues, des désirs ardents peut-être, mais très-conditionnels, plutôt que des plans de ce qu'il pourrait effectuer, quoique

déjà ses principes de guerre le poussaient naturellement à une offensive énergique sur la capitale ennemie, direction par laquelle il préviendrait aussi la jonction prévue des Russes et des Prussiens.

Le 9 septembre il écrivait à Berthier : « Si je faisais la guerre contre la Prusse, » ma ligne d'opération serait Strasbourg, Mannheim, Mayence et Würzburg... » Je voudrais à quatre journées de Würzburg, sur le territoire bavarois, avoir » une petite place qui puisse me servir de dépôt... Faites reconnaître la place de » Königshofen ; je crois que Bamberg ne conviendrait pas pour cela. Faites reconnaître le Mein, etc. »

Le 13 septembre, il lui mandait encore de porter, au premier bruit de guerre, son « quartier-général, les corps des maréchaux Ney, Augereau, Davoust et la » division Dupont, sur *Würzburg*, où sera la réunion de l'armée. »

Quelques jours plus tard il se ravise un peu et ordonne, toujours éventuellement et de St-Cloud, la concentration de ces mêmes corps entre Würzburg et Bamberg. Le 15 il les envoie à Bamberg même, mais sans y porter le quartier-général. Le 17 il ordonne des concentrations de biscuit et de farine à Bamberg et à *Würzburg*, en ajoutant : « *Mayence* va devenir le point d'appui de tous les mouvements de l'armée. »

On comprend que ces ordres fussent sujets à de telles variations suivant les rapports que Napoléon recevait d'Allemagne. La guerre n'étant point encore déclarée, les préparatifs militaires de part et d'autre ne se faisaient qu'à tâtons et avec prudence. D'ailleurs Napoléon ne connaissant, par la pratique, ni le terrain ni les adversaires de la future campagne, de nombreux préliminaires lui étaient imposés. Au fur et à mesure des renseignements qui lui parvenaient, il perfectionnait ses vues, précisait mieux ses projets, et il arriva bientôt à n'avoir plus, semble-t-il, que deux alternatives sérieuses d'offensive : ou il percerait le front des Prussiens en se jetant sur leur centre par Schweinfurt et Gotha ou Erfurt ; ou il les tournerait par leur gauche en se portant de Bamberg sur Gera. Ceux-ci ayant imprudemment avancé leur droite jusqu'à Eisenach et près de Cassel, tandis que leur gauche restait à une trentaine de lieues de là, vers Schleitz, la trouée au centre eût été des plus aisées à Napoléon. Mais le mouvement tournant, comme avant Marengo et Ulm, cette fois par la droite du front français, était bien plus dans ses habitudes, bien plus profitable et séduisant. C'était le grand jeu. Il s'y décida, aussi définitivement qu'il pouvait le faire de St-Cloud, dès le 18 ou le 19 septembre, quitte à se rabattre plus tard, s'il le fallait, sur l'autre alternative, qui restait également possible. Avoir deux ou trois cordes à son arc est le propre d'une bonne combinaison stratégique préparatoire, et Napoléon y excellait.

C'est alors qu'il envoya à Berthier l'ordre général du mouvement de la grande armée, immédiatement suivi de beaucoup d'ordres complémentaires. Dans toutes ces pièces il a grand soin, en faisant masser le gros de l'armée vers la droite, vers Bamberg et Bayreuth, où devaient surtout agir Bernadotte, Soult et Ney, de prescrire les démonstrations convenables à gauche et au centre, qui allaient être couronnées par son prochain séjour à Mayence et à Würzburg. Il ne fait porter à Bamberg que le *petit* quartier-général (ordre de St-Cloud du 19 septembre, n° 10,818), tandis que le parc général et les gros bagages se rendraient à *Würzburg*.

Dans un ordre du lendemain il précise son intention à cet égard en disant : « Je » compte être à Mayence le 30 septembre, et probablement le 2 ou le 3 à *Würzburg*. Là je déciderai mes opérations ultérieures.... Il est convenable qu'aus- » sitôt que vous aurez ordonné tous vos mouvements, vous vous rendiez à *Würzburg*... Vous marquerez là votre quartier-général sans dire que j'arrive, mais » en prenant ce qu'il y a de plus beau... De là vous vous rendrez à Mayence... »

Ce même jour, dans l'après-midi, l'empereur renforce ces instructions quant au centre de son front, en écrivant encore à Berthier : « Les places de Königshofen , » de Kronach et de Würzburg pouvant devenir les points d'appui de la grande » armée, il sera nécessaire qu'il y soit nommé de bons commandants. » Le 21 septembre il envoie le général Bertrand en espionnage sur Cologne et Cassel, et lui écrit : « Le 29 je serai à Mayence, où j'ai besoin que vous me rapportiez votre » reconnaissance. »

Ainsi, à supposer que Bamberg, eût été implicitement indiqué, le 5 septembre pour quartier-général au début des opérations, comme paraît le penser M. Sainte-Beuve, ce n'était plus le cas le 20 et le 21. Il n'était alors question que de Mayence et de Würzburg.

Gagnant une trentaine d'heures, Napoléon se trouva déjà le 28 à Mayence. Là, pendant les deux premiers jours et tout en lançant de nombreux ordres, il se garda bien de démasquer son projet sur l'extrême droite, qu'il craignait d'ailleurs de voir s'envoler si les Prussiens ouvraient tant soit peu les yeux sur leurs intérêts. Jusqu'au 1^{er} octobre on peut, d'après les textes de Napoléon, être indécis sur l'opération définitive en élaboration ; peut-être lui-même flottait-il encore entre le mouvement tournant et la trouée au centre. Il se réservait sans doute, comme il l'avait annoncé dans son ordre du 20, de décider en dernier ressort quand il serait plus à portée des derniers renseignements, c'est-à-dire à Würzburg. Toutefois, dès le 1^{er} octobre, comme il s'appretait à partir le soir de Mayence, les rapports sur les Prussiens, qui s'avançaient toujours plus par leur droite, le fixèrent, paraît-il, au mouvement tournant. S'il ordonna en même temps diverses mesures à Berthier pouvant faire supposer qu'il irait sous peu à Bamberg, le point de son premier quartier général depuis Mayence resta toujours Würzburg, et cela d'une manière très-ostensible, afin de mieux masquer les projets ultérieurs. Il avait déjà fait de Würzburg le lieu de rendez-vous de beaucoup de monde, de toute une cour ; il maintint ces dispositions. « Une grande affluence de généraux et de » princes allemands l'attendaient à Würzburg pour lui offrir leurs hommages, » dit le célèbre auteur de l'*Histoire du Consulat et de l'Empire*, dans son chapitre *Iéna*, qui, quoique inférieur à beaucoup d'autres chapitres de cet admirable ouvrage, peut encore me servir ici de pièce à l'appui.

Cette brillante réunion de Würzburg, au milieu de laquelle l'empereur se trouva le 2 au soir, jointe aux diversions du roi Louis sur la Westphalie, de Mortier vers Cassel, de Lannes et d'Augereau vers Königshofen et Hildburghausen, avec remuements de terres sur ces derniers points et à Würzburg même, avait précisément pour but principal de détourner l'attention des défilés du Haut-Mein où allaient se passer les choses importantes. C'est-à-dire que l'empereur ferait la feinte à Würzburg pour porter la botte par Bamberg, si les circonstances ne changeaient pas, ce qu'il ne tarderait pas à vérifier lui-même.

C'est dans ce but qu'il avait non-seulement rappelé Berthier à Würzburg dès le 20 septembre, comme je l'ai dit plus haut, mais qu'il l'y avait expressément maintenu. Le 29 septembre il lui écrivait encore : « Je pense qu'il est inutile que » vous veniez à Mayence. Restez à Würzburg. J'attends moi-même pour vous » rejoindre que je sache quelle est la dernière réponse du roi de Prusse. »

Dans cet ordre, ainsi que dans plusieurs autres de même date, très-minutieux, il n'est nullement question de transférer sous peu le quartier-général à Bamberg, quoiqu'on puisse peut-être aujourd'hui le deviner entre les lignes.

En effet l'empereur, soit par simple prudence, soit par impossibilité matérielle, annonçait rarement d'avance à son entourage sur quel point il se porterait de sa personne. Il montait subitement à cheval ou en voiture, préoccupé ou causant encore d'une affaire en cours, partait au galop, précédé d'ordonnances avisées seulement de la première destination et suivi de qui le pouvait, ceux-ci igno-

rant le plus souvent où ils allaient ou ne l'apprenant qu'en route. Il ordonnait bien à Berthier quelques prévoyantes mesures de petit ménage personnel, concernant ses marmites, ses bagages, ses chevaux supplémentaires, qui donnaient à penser. Le reste était à deviner ; ce n'était d'ailleurs pas difficile à des aides-de-camp intelligents et au fait du métier ; mais d'autres, moins rompus à cette besogne spéciale, étaient perdus, dans ce quartier-général, mieux qu'au fond d'un bois épais.

En revanche les espions n'y apprenaient pas grand chose ; là était essentiel ainsi que le bénéfice de ces inconvénients, qui n'étaient pas si graves, après tout, que les pittoresques gémisséments des novices, et parmi eux M. de Fézensac, le feraient supposer. Si souvent un aide-de-camp, sur ceux lancés à triple ou à quadruple, se perdait, Napoléon se retrouvait toujours, et, avec lui, suffisamment d'escorte immédiate pour parer aux premiers besoins. Les retardataires rejoignaient un à un, après s'être débrouillés et avoir fait une bonne école.

Quant aux ordres au major-général, ils étaient habituellement, à cette époque au moins, si nets, si complets, si abondants qu'il n'y avait qu'à les exécuter à la lettre pour que tout se déroulât convenablement. Ordonnant lui-même tout l'essentiel, Napoléon n'avait qu'à se faire obéir et suivre, point à expliquer ou à développer d'avance ses plans. Les explications n'arrivaient guère à Berthier qu'en cas de contr'ordre ou de remontrance ; mais elle sortaient forcément de la succession des ordres eux-mêmes. D'autres, il n'en recevait pas.

Bien plus, Napoléon lui cachait souvent ses mouvements personnels ; il le trompait, il lui mentait, usons du mot propre, avec habileté et gentillesse parfois, mais catégoriquement, pour mieux masquer à tous ses intentions secrètes.

Ce même ordre du 5 septembre, évoqué par M. Sainte-Beuve, en fournit un frappant exemple. Tout en prescrivant à Berthier la concentration préparatoire vers Bamberg, Napoléon ajoute sans sourciller : « Je n'ai aucun projet sur Berlin, » tandis que Berlin formait sans nul doute le seul point déjà fixe des projets foudroyants qu'il roulait dans son puissant cerveau. Bamberg, Würzbourg, Iéna, Weimar étaient dans un épais brouillard ; mais au-dessus scintillait déjà la capitale ennemie.

Plus tard, le 29 septembre, dans le même ordre cité plus haut, où il prescrivait au major-général de rester à Würzbourg, il lui assigne en outre un curieux rôle pour un si haut personnage (1). Il l'expédie à Königshofen, en avant de Würzbourg, sur le centre du front, « pour voir la position défensive du maréchal Lefèvre » en ne lui parlant que très-dubitaivement, avec une foule de réticences, même jusqu'à dire : « Si toutefois je suis obligé de faire la guerre » du mouvement par la droite, cas auquel Lefèvre aurait à se rabattre *peut-être* vers Cobourg. Berthier allait tout simplement faire, à Königshofen, une démonstration de quartier-général, sans même en être avisé et sous le prétexte de remplir une haute mission de contrôle sur Lefèvre et de reconnaître un chemin de traverse !

C'est au milieu de tels soins de mystère que Napoléon s'entendit révéler le secret intime apporté de St-Cloud, et qu'il croyait avoir si bien couvé à lui seul, par un officier arrivant du 6^e corps, du cœur de la Bavière. On n'a pas de peine à se figurer la stupéfaction qu'il dut éprouver, ni l'insistance qu'il dut mettre à ce que la découverte de Jomini ne s'ébruitât pas. Je pencherais même à croire que l'impression de cet incident ne fut pas étrangère à l'ordre lancé le lendemain pour mettre en mouvement la personne de Berthier dans une direction tout autre que Bamberg, ordre dont la rédaction paraît plus aiguillée et plus subtile que les piè-

(1) Rôle qui ne peut cependant pas trop surprendre ceux qui se rappellent que Napoléon dit plus tard de Berthier : « C'était un oison dont j'avais fait un aigle. » Rien d'étonnant qu'il employât quelquefois son aigle comme un oison.

ces ordinaires de ce genre. En tout cas la recommandation de taire le prochain départ pour Bamberg surtout au major-général était d'autant plus naturelle, que celui-ci n'eût pas manqué d'être fort désorienté s'il apprenait cette importante nouvelle par un tiers à même d'être bien renseigné, au moment où Napoléon, loin de l'en aviser, lui insinuait le contraire.

Je ne vois donc aucun motif, dans ce que le général Jomini a rapporté du dialogue de Mayence, de penser que sa mémoire ait été moins sûre et moins scrupuleuse qu'elle l'était habituellement en matière de faits historiques.

* * *

La bataille de Bautzen, le 20 mai 1813, et surtout les opérations qui la précédèrent immédiatement pour y faire participer l'armée de Ney (qui comptait alors 14 divisions), sont aussi l'objet de quelques doutes de la part de M. Sainte-Beuve sur l'étendue des services que Jomini put rendre comme chef d'état-major de cette armée. Recommandant de ne rien exagérer, il pense que Ney ne fut pas dirigé sur Berlin, mais il admet cependant qu'un ordre de Dresde du 13 mai au soir « ait paru indiquer plus convenablement au maréchal cette direction sur « Berlin. »

Je ne sais si j'ai le privilège de jouir d'une édition de la *Correspondance de Napoléon I^{er}* plus complète que celle dont s'est servi M. Sainte-Beuve ; mais je ne puis l'ouvrir sans y trouver de nombreuses pièces où des mouvements vers Berlin sont ordonnés au maréchal Ney. On doit, il est vrai, les appeler tantôt pointes, tantôt attaques, parfois démonstrations ou opérations ; mais le nom ne change rien à la chose. Il est constant que des ordres détachant Ney de la Grande armée et l'éloignant vers le Nord existent. Les documents nos 19958, 20001, 20002, 20006, 20007, 20009, entr'autres, du 4 au 14 mai inclusivement, datés de Pegau et de Dresde, et adressés à Ney et au major-général Berthier en font foi ; et n'y eût-il que le seul ordre du 13 mai rappelé par M. Sainte-Beuve que cela suffirait à trancher la question contre le doute qu'il émettait quelques lignes plus haut.

Même à supposer que les ordres envoyant Ney vers Berlin ne soient plus qu'un rêve évanoui, le fait important lui-même n'en subsiste pas moins à l'état le plus palpable. C'est-à-dire que Ney, après la bataille de Lutzen, marcha dans la direction de Berlin par Leipsig, Torgau, Herzberg, Lückau jusqu'à Lubben sur la Sprée, en même temps que Napoléon se dirigeait sur Bautzen par Dresde. Le 16 mai le gros des armées de Napoléon et de Ney étaient séparées par toute la distance de Bautzen à Lückau, soit d'environ quatre ou cinq marches. Voilà un fait incontestable, comme qu'on ait lu les ordres s'y rapportant, et qui, je crois, n'a jamais été sérieusement contesté.

En revanche, des objections ont été soulevées sur la question de savoir quand et par quelle influence Ney cessa de faire front vers Berlin, pour se rabattre sur Bautzen. Là seulement est le nœud du débat, que quelques historiens ouvrirent il y a plus de 50 ans déjà, et qui put rester obscur, j'en conviens, par suite des lacunes qu'offraient les documents officiels concernant les opérations de la seconde quinzaine de mai, lacune se montrant d'une façon bien évidente dans la *Correspondance* récemment imprimée (1).

Néanmoins l'histoire constatée en dit encore assez pour répondre victorieusement elle-même aux objections sus-mentionnées et je lui emprunterai ses traits principaux à ce sujet, vu le grand rôle que ces événements jouent dans la carrière de Jomini qui, on le sait, quitta le service de France pendant l'armistice qui suivit la bataille de Bautzen.

(1) L'ordre du 17 mai, de Dresde, n° 20,016, par exemple, fait allusion à la position que Ney doit occuper avec 60 à 70 mille hommes sans que les documents antérieurs disent quoi que ce soit sur cette position.

A son arrivée à Lückau, le 15 mai, Ney donna un ordre de mouvement dans la direction de Dahme, pour seconder, sur sa gauche, des démonstrations de Reynier et de Bellune contre Berlin. Jomini prit aussitôt la liberté de représenter au maréchal que c'était à droite vers Napoléon et non à gauche que les circonstances indiquaient de marcher. Le supérieur insistant, Jomini refusa de son côté de signer les ordres de ce mouvement excentrique et vicieux : il les fit rédiger par son aide-de camp, le capitaine Koch, sous la forme de cinq lettres devant être signées par le maréchal lui-même. Celui-ci, étonné de cette formule inusitée, demande des explications ; la discussion stratégique recommence et personne ne veut signer les ordres préparés. Le *statu quo* triomphe, mal moindre évidemment, pendant quelques heures, au bout desquelles l'avis de renforts russes dirigés sur Bautzen, venu des avant-postes, décide enfin Ney à se porter aussi dans cette direction, c'est-à-dire à la droite, derrière Lauriston déjà en marche sur Bautzen par Dobriluck, et non plus à gauche vers Dahme en démonstration sur Berlin.

Le 17 mai, Ney s'avança ainsi vers Seustenberg et Hoyerswerda sur une route à peine débarrassée des coureurs ennemis, et ce ne fut qu'à Hoyerswerda qu'il reçut de Napoléon une dépêche chiffrée, péniblement apportée par un paysan saxon dans sa botte, prescrivant de marcher dans cette direction, marche ordonnée déjà par plusieurs ordres antérieurs de Napoléon devenus la proie des partisans de Lützow, mais qui, fort heureusement, s'exécutait depuis deux jours sur les pressantes instances du chef d'état-major de Ney.

Tels sont les faits comme ils ont été racontés déjà du vivant des principaux acteurs et intéressés, sans avoir été contestés, et dans lesquels chacun peut aisément faire la part de mérite qui revient aux uns et aux autres.

On a avancé, pour diminuer la valeur des services de Jomini en cette circonstance, que Napoléon avait donné suffisamment d'ordres et même d'instructions secrètes à Ney pour qu'il se rabattît en temps opportun sur Bautzen après avoir bien accentué des intentions offensives sur Berlin. Mais cela ne ferait que relever le sûr jugement stratégique de Jomini, osant s'opposer à une opération qui n'était plus, dans cette hypothèse, qu'une feinte non avouée, feinte devenue dangereuse en s'attardant outre mesure.

Au reste deux incidents marquants des événements qui suivirent dominent toutes les objections suscitées à ce propos. D'une part ce fut Ney qui fit gagner la bataille de Bautzen, qu'il eût fait gagner beaucoup mieux s'il avait suivi le conseil de Jomini, le matin du 21, de marcher droit sur Hochkirch sans se rabattre sur Preititz, et à laquelle il n'eût sans doute pas même assisté si l'ordre qui le rencontra à Hoyerswerda avait dû le chercher pendant deux jours encore. D'autre part, le maréchal Ney s'empessa de proposer son chef d'état-major pour général de division en récompense de ses bons services, ce qui prouverait que ce dernier n'avait pas eu si grand tort, aux yeux mêmes de Ney, dans les tiraillements peu conformes à la rigoureuse discipline, qui avaient eu lieu à Luckau et sur les hauteurs de Glein.

* * *

Le soin consciencieux que M. Sainte-Beuve a mis à rechercher tous les documents importants et instructifs sur son sujet l'a conduit à une découverte assez grave, et sur laquelle on doit regretter qu'il n'ait pu révéler plus de détails.

La correspondance de Ney avec le grand quartier-général sur toute l'affaire Jomini après Bautzen manquerait aux archives du dépôt de la guerre à Paris.

On sait cependant que cette correspondance fut active, et que Ney se plaignit amèrement des persécutions exercées contre son chef d'état-major pour de si minimes détails. Un officier général français, qui le tenait d'un témoin oculaire (Koch ou Marbot, je crois) me racontait un jour que le maréchal Ney, en recevant

l'avis des arrêts donnés à Jomini, au lieu de la promotion qu'il attendait pour lui, s'exprima très vertement sur Berthier devant une nombreuse table d'officiers. Sans doute il corrobora ses plaintes par des réclamations en faveur de l'officier si durement puni pour une peccadille. Comment, pourquoi, par qui a pu disparaître cette correspondance, et qui eut intérêt à le faire ?

Mystère, qu'il est fâcheux pour l'histoire qu'on ne puisse éclaircir, mais qu'on doit noter comme un autre motif de révision du procès mené si longtemps par le public contre le malheureux *déserteur*. Etrange procès en vérité pour notre siècle, où tous les témoignages à charge purent être abondamment réunis, tandis que ceux à décharge furent simplement supprimés !

*
*
*

J'ajouterai ici une explication au sujet de laquelle je dois solliciter le pardon des lecteurs, car elle est peu personnelle. J'y tiens néanmoins, ne fût-ce que pour justifier auprès d'eux et auprès de M. Sainte-Beuve la liberté que j'ai prise dans les remarques ci-dessus.

L'illustre critique, en daignant citer avec une trop grande bienveillance mon *Esquisse* sur Jomini, paraît la considérer comme une sorte d'autobiographie indirecte du général, que j'aurais eu par conséquent la complaisance de signer à sa place. Quoique l'hypothèse m'offre un côté flatteur, je ne puis l'accepter.

Ma notice était faite avant que j'eusse l'honneur de connaître le général Jomini. Elle rentrait dans un projet de publication plus étendu sur les *généraux vaudois*, sur Varnéry, Reynier, Laharpe, Boissod, etc., dont je lus déjà quelques pages à la Société des officiers réunie à Cully en août 1857. De favorables mentions de la presse me mirent en rapport à cette occasion avec le général Jomini, par l'intermédiaire de ses parents du canton de Vaud.

Diverses notes et d'intéressants renseignements verbaux qu'il daigna me fournir dans plusieurs entrevues, me permirent de compléter ma première rédaction et de la transformer, sans en changer sensiblement le cadre, en un volume séparé.

En outre le général Jomini voulut bien, quand l'impression fut entreprise, suppléer à mon absence à ce moment de la Suisse, en revoyant soigneusement les épreuves de plusieurs chapitres. Telle fut sa part à mon travail.

Si dans les pages où il est personnellement en scène rien ne s'imprima sans son assentiment, beaucoup d'autres passages en revanche ne sauraient lui être imputés. Aussi, et sans ombre d'amour-propre d'auteur, qu'on veuille le croire, je dois faire toutes mes réserves sur le caractère d'autobiographie attribué à ce volume, réserves que le général, s'il vivait, eût sans doute été le premier à réclamer.

*
*
*

Là se borne ce que j'avais surtout à dire de l'excellente étude de M. Sainte-Beuve, aussi goûtée, ai-je appris, du public civil que du public militaire, et tout-à-fait digne de l'être.

Assurément il n'y avait pas de mérite à un officier suisse, vaudois, s'étant un peu occupé de guerres étrangères, de sentir les cruelles vicissitudes de la vie militaire de notre grand tacticien et d'épouser sa cause avec quelque chaleur. La besogne était facile, attrayante même, en la restreignant, comme je crois l'avoir fait, dans les limites voulues de l'équité et de la vérité, c'est-à-dire en combattant les calomnies et les absurdes préventions dont le malheureux incident de 1815 fut le prétexte, sans contester ce qu'il pouvait renfermer de blâmable envisagé du point de vue ordinaire des choses humaines.

En revanche, il fallait du courage à un célèbre publiciste français, l'une des gloires littéraires de son pays et de son siècle, membre des premiers corps de l'empire, pour oser prendre aussi en mains cette cause épineuse et impopulaire,

pour se charger de faire entendre, de Paris même et d'une de ses meilleures tribunes, la froide vérité à la France à travers tant de préjugés sourds et aveugles.

En s'acquittant, avec son habituel talent et avec une rare sagacité en affaires militaires, de cette généreuse tâche, M. Sainte-Beuve n'a pas cherché plus que moi, il est vrai, à justifier ce qu'il y avait d'injustifiable dans le point faible, mais capital de la vie de Jomini, l'abandon du service de France. Seulement il en plaide éloquemment les circonstances atténuantes ; et celles-ci sont assez nombreuses, on le sait, assez sûres, assez concluantes, pour que, grâce à leur action, notre concitoyen cesse d'être ce bas et vulgaire traître de mélodrame, sous les traits duquel des chroniqueurs, romanciers de circonstance plus qu'historiens, avaient cherché à le représenter, à le caricaturer. Il redevient ce qu'il était réellement : un Suisse reprenant sa liberté sans mesurer assez les moyens, un soldat fuyant à tout prix l'humiliation, un artiste brisant avec angoisse ses entraves — quoiqu'il eût certes mieux fait, après tout, de rester l'officier soumis, discipliné, patient, qui n'eût pas manqué de voir tôt ou tard tourner les chances en sa faveur.

Mais à chacun sa nature et les défauts de ses qualités. Un pionnier passionné de l'art, un esprit ardent, initiateur, ne pouvait ressembler à ce brave et modeste capitaine Renaud, d'Alfred de Vigny, sublime idéal du devoir résigné et du dévouement quand même, qui n'appartient guère aux armées de notre époque.

Quoi qu'il en soit, le procès personnel est maintenant du domaine de l'histoire, de l'histoire calme et impartiale, non plus de la polémique louche et courroucée. La prescription du temps et la révision de la raison se sont faites parallèlement. Aujourd'hui Jomini est réhabilité en France, comme il l'était depuis nombre d'années partout ailleurs ; il y est compris, excusé, estimé ; je ne dis pas justifié complètement ni absous ; mais la part de la faute n'obscurcit plus celle des mérites ; ses torts laissent subsister ses services ; on distingue ; on pèse le bien et le mal ; on n'excommunie plus en bloc ce qui concerne son activité d'officier ; on est, en deux mots, redevenu équitable ; et l'équité suffit à élever Jomini à la place éminente à laquelle il a droit au Panthéon de l'histoire, de la littérature et de l'art militaires.

Or M. Sainte-Beuve a largement contribué à cette avantageuse transformation de l'opinion publique au profit d'un enfant de la Suisse dont la mémoire ne saurait nous être indifférente, ⁽¹⁾ et c'est avec plaisir que je saisis l'occasion qui s'offre ici de lui exprimer ma vive reconnaissance comme officier suisse et vaudois, de même que je me sens bien flatté que, par son puissant intermédiaire, mon livre ait eu l'honneur de participer à cet heureux résultat.

* * *

Qu'on me pardonne encore quelques mots, cette fois moins agréables, pour redresser une sorte d'oraison funèbre de Jomini prononcée à l'École supérieure de guerre de Florence, puis fournie aux lecteurs de la *Rivista* de juin dernier comme pour la faire mieux jurer sans doute avec les mérites habituels de cet excellent recueil ⁽²⁾.

Bien qu'on tombe de haut en passant d'une causerie de Sainte-Beuve à une

⁽¹⁾ A peu près à ce même moment une fort intéressante étude sur le général Jomini était publiée dans la *Revue moderne* par notre spirituel compatriote M. William Raymond, et une autre plus approfondie et fort remarquable dans une revue de New-York, *The Galaxy*, due à la plume du général Mac Clellan qui avait visité le général Jomini à Passy, quelque temps avant sa rentrée en Amérique.

⁽²⁾ Je dois dire, pour être impartial, que depuis lors la *Rivista militare italiana* a changé de direction. M. le général Mezzacapo en a été déchargé à sa demande et remplacé par M. le général Seismidt-Dotta avec M. le capitaine de Benedictis pour secrétaire ; en même temps elle a été transférée de Turin à Florence.

telle pièce, et qu'un détracteur de Jomini de plus ou de moins ne compte guère, je ne puis acquiescer par mon silence à la valeur que ce dernier a su donner à ses prétentieux dénigrement par d'éminents patronages et de pompeuses mises en scène.

Les élèves de l'importante Ecole supérieure de guerre italienne furent, nous dit-on, solennellement réunis pour la circonstance, et c'est devant eux et devant l'état-major de l'établissement que M. le major d'infanterie Marselli, professeur d'histoire militaire, a déployé sa foudroyante éloquence.

L'étoffe de cette éloquence était peu riche. Mon *Esquisse*, 1^{re} édition, en fit les frais principaux et lui fournit tout son canevas ; mais avec tant d'ornementation de subtilités contradictoires et d'imputations imaginaires, tant d'adjonctions malveillantes y compris de nombreuses impertinences contre la Suisse, tant de pathos prétendu littéraire et philosophique, tant d'invocations à Rossini, à Raphaël, à Othello, à Iago, à M^{me} de Staël, à la devise de Savoie, à la femme adultère, à la raison synthétique, à l'application concrète et à d'autres auxiliaires de ce goût, que la dite *Esquisse* n'apparaît plus guère que sous un travestissement qui la rend méconnaissable. Et tout cela pour démontrer, par la biographie ainsi arrangée de Jomini, les maux de l'indiscipline en général et de la désertion en particulier, sauf de notables restrictions que je mentionnerai tout à l'heure.

On voit d'ici se dérouler ce ridicule thème à coups redoublés de grosse caisse et de petites épingles et aboutissant à cette curieuse conclusion que notre illustre concitoyen aurait pu avoir une carrière glorieuse, mais que, par sa faute de Suisse mercenaire, il n'en eut qu'une douloureuse ; que, par conséquent, il faut se garder de l'admirer et de l'imiter.

Voilà bien des efforts, on l'avouera, pour choisir un exemple historique complètement à faux et en en omettant tout ce qu'il a de juste, je dirais presque pour enfoncer une porte ouverte à côté de maintes autres fermées. Avant cet étalage oratoire on savait déjà, en Italie comme ailleurs, que Jomini, avec un peu moins d'amour-propre et de convictions militaires, se fût aisément procuré en effet une existence beaucoup plus douce, quoique sa haute position et son grade russes ne fussent certes pas à dédaigner. Couler des jours limpides sur la grande voie de l'avancement à l'ancienneté jusqu'à finir par savourer une convenable pension de retraite sous un coin de beau ciel bleu est assurément une perspective souriante et fort appréciée de quelques-uns. Ce n'est pas toutefois, et l'Italie peut s'en féliciter, l'idéal de la majorité des officiers de sa belle armée. Ce ne peut pas être non plus le but suprême à offrir à la mâle ambition d'une armée quelconque, surtout d'une fière et patriotique jeunesse amoureuse du sublime métier des armes ; notre censeur me pardonnera de lui dire qu'il ravale étrangement les vives et nobles aspirations de ses élèves, officiers par goût et non par force, en les peignant sous de tels dehors et en leur présentant le résumé de toutes les vertus militaires dans la seule discipline et dans la soumission à outrance. Surtout il méconnaît totalement le ressort capital et respectable de l'activité d'un bon état-major, ainsi que la nature même de tout état-major, qu'il confond évidemment avec celle d'un sergent de gendarmerie ou d'un humble usufruitier de gracieuses gouvernamentales.

Loin de moi la pensée d'affaiblir en quoi que ce soit le haut prix de la discipline pour des troupes quelconques, ni le mérite efficace des divers moyens d'émulation dont doivent pouvoir disposer l'autorité supérieure et ses principaux organes. Mais cela ne saurait empêcher de distinguer les exigences respectives des différentes classes de corps militaires.

En ce qui concerne l'état-major d'une grande armée nul ne prétendra que de rigides consignes de corps de garde ou de calculées complaisances de vues et d'opinions suffisent à l'élever au niveau de sa difficile tâche en présence de l'ennemi. Quelque chose de plus est nécessaire pour gagner des batailles ou conjurer des

revers. Il faut encore, à côté des aptitudes militaires ordinaires, le feu sacré du grand jeu de la guerre, l'intelligence des opérations générales, l'amour pur de la gloire des armes, la fermeté éclairée du caractère, le dévouement illimité aux devoirs prescrits et même aux devoirs à peine indiqués, l'esprit de constante initiative ainsi que de solidarité entre les masses disponibles ; il ne faut compter ni avec la fortune que peuvent procurer les grands, ni avec l'envie montant trop souvent des petits, ni avec les déceptions personnelles, ni avec les dangers, ni avec la mort ; il faut, au milieu des incidents journaliers les plus émouvants, au sein parfois d'une fièvre universelle, garder la sereine liberté de jugement et d'action qui seule peut assurer le profitable développement de bonnes combinaisons de guerre ; il faut, en un mot, maintes qualités positives et bien autrement fécondes que la stricte discipline tant vantée, qui n'est après tout qu'une qualité négative et un précieux moyen d'atteindre un but plus relevé.

Or ces qualités, Jomini les possédait à un haut degré et il les déploya de même. Il fallut qu'une acharnée persécution le mît hors de lui pour qu'il les foulât un moment aux pieds dans sa démarche fatale de 1813. Mais ce ne fut là qu'une ombre passagère, quoique lugubre, sur sa longue et méritoire carrière de chef d'état-major nominal ou officieux. La morale qu'en pouvait raisonnablement tirer un professeur d'histoire militaire, se piquant d'impartialité à défaut de générosité, aurait dû être dirigée contre le cruel persécuteur du malheureux officier suisse, contre tous les grands persécuteurs et exploiters en général et contre leur suite obligée de cupides flatteurs, cette plaie de tant d'armées, non s'acharner sur la victime.

Il est vrai que pour cela il lui eût fallu tout d'abord une faculté qui semble lui avoir manqué complètement, celle de bien comprendre son sujet.

Malgré l'analyse minutieuse, trop minutieuse sans doute, que ses malveillantes intentions l'ont porté à en faire, l'essentiel lui a échappé. Il n'a saisi ni le vrai caractère de Jomini, ni l'admirable essor belliqueux qui poussa si longtemps les Suisses sous des drapeaux étrangers, comme beaucoup d'Italiens, du reste, avant qu'ils jouissent d'une armée permanente de 400 mille hommes avec un budget de 150 millions de francs, et d'une marine à l'avenant. Je dis plus ; ce censeur me paraît presque étranger à toute notion d'esprit militaire, au moins comme j'entends cet esprit et comme je crois qu'on doit l'entendre dans une Ecole de guerre qui n'est pas une succursale du Congrès de la Paix. Je ne doute pas qu'il ne soit un fervent patriote ; il pourrait être aussi un philosophe aimable avec un peu plus de logique et d'équité ; il est certainement un zèle pédagogue, un littérateur doué de verve, d'érudition, et notamment de cette finesse italienne qui donne tant de charme à des qualités plus solides ; mais il a le tort d'entreprendre une tâche ne correspondant point à ses dispositions personnelles, et de vouloir juger des militaires, un général étranger même, en subordonnant constamment le point de vue militaire des choses à une étroite quoique chaleureuse passion politique. Cette passion, qui domine sans cesse M. Marselli, le transporte naturellement aux directs antipodes de Jomini, qui péchait un peu, on le sait, par l'excès contraire, et d'où il n'est plus à même de l'apprécier avec justesse.

Une telle opposition organique entre le sujet et son critique ne tarde pas à conduire celui-ci, de contradictions en contradictions, à de vraies énormités de jugement. Il ose, par exemple, tout en condamnant durement ce qu'il appelle la désertion du chef d'état-major de Ney, excuser, célébrer même, la désertion pour motifs politiques (page 423). Il va plus loin ; il élève contre notre concitoyen payernois un nouveau blâme dont la seule idée me paraît plus coupable et plus odieuse que l'acte condamné. Il lui reproche non-seulement d'avoir trahi son ancien drapeau en 1813, mais de l'avoir mal trahi, d'être resté trop modéré et trop délicat à l'égard de l'armée française, au moment où il venait de la quitter,

en prenant encore soin des avant-postes de Ney et en ne faisant pas dans le camp russe le métier d'espion, de délateur (pages 424-5), de tribun altéré de vengeance, de hideux traître de mélodrame en un mot, pour bien servir son nouveau drapeau. Lui, major M., simple soldat français ou russe, aurait, frémissant d'indignation, tiré de préférence, nous dit-il, sur ce général si tiède, sur cet indifférent étranger, qu'il accusait tout à l'heure, en frémissant aussi d'indignation, de montrer trop d'ardeur et d'indépendance dans le conseil et même d'avoir proposé une bonne manœuvre contre le corps de Ney, à la bataille de Dresde (page 400)!!

Avec une morale aussi variée, sauf de diapason qui reste toujours très haut, et des principes aussi élastiques en matière de fidélité et de discipline militaire, M. l'orateur funèbre de l'École supérieure de guerre aurait dû se dispenser de sermonner qui que ce soit au monde, surtout d'honorables officiers sur le dos d'un illustre maître.

Quoiqu'il en soit on peut l'assurer que ses prévoyantes conclusions prennent trop de soin. Un enseignement de sa façon ne risque guère de fournir beaucoup de Jominis à l'Italie; il pourrait mieux, si elle avait des Berthiers, briguer l'honneur de servir leurs petitesesses.

Pour le reste, j'ose m'en référer simplement aux pages de M. Sainte-Beuve, qu'on n'accusera d'être ni un panégyriste d'habitude, ni un Suisse intéressé.

F. LECOMTE.

P. S. Les observations ci-dessus, imprimées depuis longtemps et soumises, avec quelques autres encore, à M. Sainte-Beuve, purent être utilisées par lui pour la seconde édition de son *étude*, parue quelques jours avant sa mort (1). L'illustre critique a daigné en tenir compte avec une courtoisie et une bienveillance honorant hautement la largeur de son esprit et l'aménité de son caractère.



RAPPORT SUR LE PROJET D'ORGANISATION MILITAIRE FÉDÉRALE,
adopté à l'unanimité par la section genevoise de la Société militaire fédérale
dans sa séance générale du 25 août 1869 (2).

La section genevoise de la société militaire fédérale a été invitée à discuter un projet d'organisation militaire pour la Confédération suisse, émanant du Département militaire fédéral de 1868, et à résumer dans un rapport les conclusions de cet examen.

Faute d'avoir eu à sa disposition, en temps convenable, les documents nécessaires, la section genevoise ne peut répondre que très-sommairement à l'invitation qui lui a été adressée.

Il est évident qu'un projet d'une importance si capitale, accompagné d'un exposé des motifs très-long et très-étudié, introduisant soit dans les principes fondamentaux de notre institution militaire, soit dans ses nombreux détails, une telle quantité d'idées toutes nouvelles, mérite d'être examiné avec une attention soutenue et avec une maturité de réflexion que ne comporte point le court espace de temps que la section de Genève a pu consacrer à ce travail. Celle-ci, en conséquence a dû renoncer à une discussion complète et détaillée du projet, discussion dont le résumé aurait fort bien pu atteindre et même dépasser les

(1) Chez Michel Lévy, à Paris, un joli volume in-12°.

(2) Ce rapport avait déjà été approuvé à l'unanimité d'une réunion des membres du comité et de la commission spécialement déléguée pour examiner le projet, réunion qui a eu lieu en juin dernier.